

Le 17 octobre 1771. Instructions à M. de La Biolière, commandant *L'Etoile du matin*.

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/145. (Deux exemplaires)

Instructions à M. de La Biolière, commandant *l'Etoile du matin*. Mission aux Seychelles, transport de Gillot. Envoi prochain à Delaunay de 65 ouvriers.

Cet extrait ne mentionne pas une part importante de la mission de La Biolière qui consistait à poursuivre la reconnaissance des îles Amirantes réalisée en début d'année par Du Roslan.

Extrait des instructions qui m'ont été données (à la Biolière) par Messieurs le Général et Intendant de l'Isle de France en date du dix sept octobre mil sept cent soixante et onze.

Il est ordonné à M. de La Biolière, enseigne de vaisseau, commandant la corvette du Roi, *l'Etoile du matin*, d'appareiller de ce port au premier vent favorable pour se rendre directement à l'île de Seychelles.

A son arrivée dans cette île, M. de La Biolière débarquera M. Gillot, officier des milices de cette île, et chargé d'une mission pour le compte des particuliers. Il annoncera au Sr Delaunay [de Launay¹], chef de l'établissement, la prochaine arrivée du navire *la Marianne* avec les provisions nécessaires à ses ouvriers, et avec environ 65 passagers destinés pour l'exécution des travaux entamés. Il préviendra le Sr Delaunay de ne pas perdre un instant pour faire construire sur la grande île les baraques nécessaires pour le logement de ces passagers blancs et noirs, dont il remettra au dit Sr Delaunay la liste.

M. de La Biolière demandera au Sr Delaunay un approvisionnement en tortues de terre et de mer, et dès qu'il l'aura reçu à son bord, il remettra aussitôt à la voile pour profiter du commencement de la mousson d'ouest, et faire route. Etc.

Je certifie le présent extrait conforme à l'original. A bord de *l'Etoile du matin*, dans le barachois de Seychelles, le 27 novembre 1771.

Signé La Biolière, avec paraphe.

* * *

¹ Jean-Charles de Launay, ancien officier des troupes de l'Inde. Un dossier aux A.N. COL E 261